



PROGRAMME DE FORMATION

- Intitulé officiel de la formation : Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Validation prévue : C.A.P
- Service de validation : Education Nationale
- Mode de validation : Epreuves ponctuelles
- Dates prévisionnelles des épreuves : Mai – Juin 2021
- Horaires : Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h00 – 16h30

Bénéficiaire :

- Durée totale de l'action : 1190h dont
 - 0h de RAN à visée professionnelle
 - 700h de formation technique
 - 490h de stage en entreprise

CALENDRIER DE REALISATION

Dates de réalisation prévues : du au

Congés : du 25/12/2020 au 03/01/2021

OBJECTIFS :

- ⊕ Préparer et présenter les participants aux épreuves du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance et les doter des premières capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier visé.

PUBLIC VISE :

- ⊕ Salariés et demandeurs d'emploi au projet confirmé dans le métier de la petite enfance

PRE-REQUIS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Le stage s'adresse à des personnes ayant :

- le niveau 3^{ème} ou équivalent en formation générale et/ou niveau A2-B1 en français
- un projet professionnel confirmé pour préparer un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- une aptitude au travail debout prolongé et aucune contre-indication médicale au port de charges lourdes

CONDITIONS D'ADMISSION et MODALITES D'INSCRIPTION

- ⊕ Réussir l'entretien et les tests de sélection
- ⊕ Bonne santé, Souplesse dorsale, Bonne vision et bon odorat,
- ⊕ Sur rendez vous

MOYENS PEDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

- ⊕ Pouponnière
- ⊕ Salle de jeux
- ⊕ Salle multimédia pour la recherche action
- ⊕ Salle multimédia pour la recherche action avec un poste individuel,
- ⊕ Salles de cours pour les formations générales conformes selon les normes de l'E.N.
- ⊕ Centre de ressources et de documentation au service des formations,
- ⊕ Equipe de formateurs qualifiés, expérimentés et spécialistes dans la préparation au CAP,
- ⊕ Individualisation des parcours de formation,
- ⊕ Accompagnement individuel pour la recherche de stage et/ou d'emploi,
- ⊕ Suivi personnalisé pendant la formation
- ⊕ Enquête satisfaction

Modalités d'évaluation des acquis : les acquis des stagiaires en cours de formation sont évalués au fur et à mesure de la progression pédagogique. Ces évaluations observent trois modalités :

1) Le contrôle ponctuel. Régulièrement, le formateur met en place une courte évaluation orale ou écrite des acquis, afin de vérifier et de s'assurer de la compréhension des stagiaires. Cette évaluation permet au formateur de reprendre certains points non ou peu assimilés par le stagiaire et de continuer son programme avec sérénité.

2) Trois évaluations en cours de formation. Elles sont organisées à l'avance et se déroulent sous forme d'examen blanc. Elles servent à évaluer une étape de la formation et à noter les compétences et le travail fourni par les stagiaires. Les résultats (notes) sont reportés dans le carnet scolaire des stagiaires et seront soumis au jury en fin d'année. Après chaque

évaluation, des entretiens individuels sont réalisés, afin de permettre aux formateurs de faire le point avec chaque stagiaire sur les acquis, mais aussi les compétences restant à consolider.

3) Un examen final. Il s'agit de l'épreuve finale de fin d'année que nous organisons sous la tutelle des services certificateurs.

METHODE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique d'IFE-BAT pratique la pédagogie par objectif associée au principe de l'alternance entre la théorie, la pratique et la formation professionnelle en entreprise. Ainsi, les chargés de formation découpent les contenus pédagogiques par modules et objectifs opérationnels et déterminent une progression qui vérifie progressivement les acquisitions des stagiaires. Il s'agit de la pédagogie en spirale qui reprend en résumé, les cours précédents et enchaîne avec le nouveau thème prévu. Ainsi le parcours de formation se construit étape par étape, en constante relation avec les objectifs envisagés dans le parcours de formation.

Nous pratiquons la pédagogie mixte. La formation se déroule en groupe (cours théoriques collectifs) et en individuel (ateliers de formation) et observe une alternance entre les cours en salle, les apprentissages dans les ateliers techniques et le travail en entreprise. Cette alternance permet aux stagiaires de donner du sens aux apprentissages théoriques et aux formateurs, de mesurer en permanence, la progression des stagiaires et l'écart qui les sépare du niveau recherché pour réussir les épreuves de la validation préparée.

Outre l'individualisation/différenciation de la démarche pédagogique et des prescriptions, le suivi pédagogique des stagiaires est individualisé. Au démarrage de la formation, chaque stagiaire est reçu en entretien par son formateur référent. L'objectif de cette rencontre est de permettre à l'intéressé de prendre connaissance des principes de déroulement des ateliers et des modules de formation.

Cet entretien constitue pour l'équipe pédagogique l'occasion de mesurer, outre le parcours antérieur et les centres d'intérêt, les contraintes dans lesquelles évolue le stagiaire, les difficultés particulières et enfin le degré le plus ou moins grand d'écart entre la représentation du stagiaire et la réalité de ses besoins. De plus, au cours de leur formation, les stagiaires sont reçus individuellement par leur formateur référent et ce dans l'objectif d'apprécier leur évolution dans le dispositif et d'anticiper les éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer.

Les contenus pédagogiques et la durée des modules de formation sont également individualisés. L'évaluation initiale, puisqu'elle tient compte de la formation initiale et professionnelle du stagiaire, précise dans le contrat de formation, les besoins actuels de formation du stagiaire pour se qualifier dans le métier visé et obtenir la certification visée. Ce principe va à l'encontre de la pédagogie uniforme qui dispense la même leçon, les mêmes exercices pour tous, au même moment.

De plus, grâce à cette modularisation de la formation, l'équipe pédagogique, dispense les contenus de formation en fonction des besoins et du rythme d'apprentissage des stagiaires. A cet effet, la durée des modules de formation est déterminée en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire et non de façon linéaire et uniforme. A titre d'exemple,

certaines stagiaires feront plus d'atelier pratique ou d'enseignement technologie et moins ou pas du tout de remise à niveau. La démarche inverse est valable également.

En résumé, le principe pédagogique appliqué par les formateurs qui se rapproche fortement du principe de différenciation pédagogique, permet la prise en compte des individualités dans une démarche collective. La gestion de cette pédagogie repose essentiellement sur l'expérience et le savoir faire capitalisés par l'équipe pédagogique dans l'organisation et la conduite des parcours qualifiants.

CONTENUS DETAILLES :

⊕ **700** heures de formation seront consacrées à l'enseignement général et professionnel. Elles comprendront outre l'exercice des différentes tâches du métier, l'apprentissage des règles de sécurité et d'hygiène et **490** heures de stages professionnels en entreprise.

Enseignement général :

UG1 : Français et communication appliquée au secteur de la petite enfance

UG1-1 : Histoire - Géographie

UG2 : Mathématiques - Sciences

Enseignement professionnel :

UP1. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

UP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

Prévention Santé Environnement

Sauvetage Secourisme au Travail (SST)

UP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

-Connaissance du cadre juridique et institutionnel de l'enfant

-Biologie générale et appliquée

-Sciences médico-sociales

-Nutrition et alimentation

-Connaissance de l'espace de vie

-Connaissance des activités de jeux et de loisirs

-Faire face aux situations d'urgence.

-Connaissance des soins d'hygiène corporelle

Stages d'application en entreprise

Le métier de la petite enfance

En tant que titulaire du Cap Accompagnant Educatif Petite Enfance, vous aiderez les enfants à bien grandir et à évoluer au travers des différentes activités d'éveil et de jeux. Vous serez amené à les assister dans la prise des repas, à leur fournir des soins et à leur apprendre l'autonomie. Vous contribuez ainsi à leur éducation.

Il s'agit d'un métier passionnant et votre rôle est essentiel tant dans le développement affectif de l'enfant qu'intellectuel. Par ailleurs, les besoins en personnel qualifié dans le secteur de la petite enfance ne cessent de croître en raison de la généralisation du travail de la femme, du taux de natalité élevé et des nombreux départs en retraite. Ce secteur offre de belles perspectives d'emploi. En tant que titulaire du CAP Petite Enfance vous pourrez intégrer diverses structures d'accueil :

En structures collectives	En milieu familial
Crèche collective	à votre domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé
Halte-garderie	au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)
Garderie périscolaire	
Centre de loisirs sans hébergement	
Centre de vacances collectif d'enfants	
et tout établissement d'accueil des jeunes enfants	

Enfin, après l'obtention de votre CAP Petite enfance, deux options s'offrent à vous. Comme la formation ouvre immédiatement sur l'emploi, vous pouvez décider de vous insérer directement dans la vie professionnelle.

Si par contre vous souhaitez poursuivre vos études, vous le pouvez puisque le Cap Petite Enfance donne accès directement au **concours d'Atsem** (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Vous pourrez également envisager de passer le concours d'entrée en école d'**Auxiliaire de Puériculture** ou le concours d'**Educateur de Jeunes Enfants** (après 3 années d'expérience professionnelle).

CONTENUS PEDAGOGIQUES :

MODULE REMISE A NIVEAU EN FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES ET NUMÉRIQUE A VISEE PROFESSIONNELLE - dispensée

Objectifs :

Ce module entend développer chez l'apprenant les compétences linguistiques, mathématiques et numériques nécessaires à l'exercice de son métier. Il s'agit de définir les situations de travail auxquelles le salarié peut être confronté et de répertorier ses besoins pour pouvoir faire face à ces situations et exercer ses responsabilités dans les meilleures conditions.

Bloc de compétences français à visée professionnelle

Compétences à atteindre :

Français écrit et oral :

- Acquérir un lexique technique répondant aux besoins du métier visé
- Développer sa compréhension de textes liés à la vie de l'entreprise :
 - * règlement intérieur
 - * fiches techniques
 - * procédures
 - * consignes
 - * compte-rendu de réunions, d'incidents, d'interventions
 - * plannings
- développer son expression écrite pour pouvoir :
 - * prendre des notes
 - * transmettre des consignes
 - * rédiger un courrier, un compte-rendu, un rapport,
- S'exprimer en utilisant le lexique professionnel approprié
- Adapter son message oral à la situation de communication et à son interlocuteur (adapter son registre)
- Argumenter son point de vue et débattre de manière constructive sur une situation de travail (recherche de solution sur un problème posé, situations de conflits, changements de plannings, ...)
- Se repérer dans l'espace : lire un plan, une carte, un schéma et en extraire les informations utiles.

Bloc de compétences en mathématiques à visée professionnelle

Le formateur de mathématiques a le souci de dispenser une formation motivante et concrète qui suscite des questions et propose des réponses sur des sujets tant de la vie courante que professionnelle.

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :

- Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes,
- Argumenter avec précision,
- Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction) avec rigueur,
- Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur,
- Rendre compte à l'oral ou à l'écrit des résultats obtenus.

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Le formateur utilise le support de situations empruntées aux autres modules professionnels ou issues de la vie courante pour faciliter la compréhension et la maîtrise de concepts et en montrer l'efficacité.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : des logiciels spécifiques pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires.

Compétences à atteindre :

- Se repérer dans l'univers des nombres
- Réaliser un calcul simple à la main ou avec une calculatrice
- Évaluer un ordre de grandeur
- Utiliser les techniques élémentaires du calcul mental
- Contrôler la cohérence des résultats obtenus
- Réaliser un calcul proportionnel simple
- Utiliser la règle de 3
- Comprendre et utiliser les pourcentages
- Résoudre des problèmes en utilisant une ou plusieurs opérations
- Lire et calculer les unités de mesures, de temps et de quantité (conversions)
- Utiliser et comprendre des tableaux, des diagrammes, des graphiques et identifier les erreurs
- Restituer oralement un raisonnement mathématique

Bloc de compétences numériques

Compétences à atteindre :

- Repérer et nommer dans son environnement de travail les différents éléments liés à l'utilisation du numérique
- savoir utiliser un logiciel de gestion ou une application : sortir une facture, prendre une commande, un avoir...
- savoir faire des recherches d'informations sur un produit sur internet
- savoir utiliser la messagerie électronique : envoyer et recevoir des e-mails

LE FRANÇAIS

L'enseignement du français vise l'acquisition de quatre compétences, liées entre elles :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans des situations de communication diverses ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire, adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Le programme fixe 3 objets d'études :

« Se dire, s'affirmer, s'émanciper » : l'objet d'étude vise à approfondir la réflexion sur ce qu'est une personnalité, sur sa construction et son affirmation en relation avec les autres, et sur la diversité des manières de l'exprimer. Il donne des moyens de se connaître et de se dire pour agir comme individu, comme membre d'une équipe professionnelle et comme citoyen.

« S’informer, informer, communiquer » : l’objet d’étude permet de sensibiliser les élèves aux informations et à leur authenticité, aux sources et à leur fiabilité, aux contenus spontanés et au travail journalistique. Il permet aussi de questionner la responsabilité de chacun dans le partage et la circulation de l’information et de réfléchir à la protection des données et au respect d’autrui. Ainsi l’esprit critique doit-il d’abord s’exercer sur les sources et leur fiabilité, puis sur l’analyse des formes de l’information. L’objet d’étude vise à rappeler que l’information impose un double statut, interrogé tout au long du travail : celui de consommateur et d’acteur. Ce double statut implique une responsabilité qui doit être comprise et assumée lors de la diffusion et du partage d’une information. La sélection d’un thème ou d’un fait et la comparaison de son traitement par différents médias mobilisent des compétences de recherche, de croisement des sources et de décryptage de l’information.

« Rêver, imaginer, créer » : l’objet d’étude vise à sensibiliser les élèves aux pouvoirs du langage et à réfléchir aux divers chemins de la création. Il les conduit à s’interroger sur cette mise à distance du réel que l’écrivain ou l’artiste souhaite faire partager, et à prendre conscience de leurs propres pouvoirs de distanciation et d’invention

À ces objets d’étude s’ajoute une perspective d’étude, « Dire, écrire, lire le métier », qui montre comment les compétences développées dans l’enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention.

Connaissance et maîtrise de la langue :

L’étude de la langue s’organise sur l’ensemble de la formation. Elle s’appuie en premier lieu sur les travaux écrits ou oraux des élèves pour les enrichir, les améliorer, et pour parvenir à des écrits achevés et communicables. Elle s’articule autour de quatre entrées :

- le lexique : formation et signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d’un mot inconnu), polysémie des termes usuels ; registres de langue ; travail des mots en réseaux ;
- les catégories grammaticales, en particulier le déterminant, le nom, le pronom, le verbe et l’adjectif ;
- les formes verbales : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeur des temps de l’indicatif, du conditionnel ; subjonctif présent d’étude ;
- l’analyse syntaxique : coordination et juxtaposition, subordination, cohérence du discours, procédés de reprise.

Expression orale :

Toutes les disciplines concourent à l’apprentissage de la communication orale en visant l’aisance, la clarté, la pertinence du propos. Cette complémentarité des approches est la clé de la réussite. L’expression orale trouve notamment sa place dans le cadre de la co-intervention, où le français développe plus spécifiquement les compétences suivantes :

- entrer dans l’échange oral : prendre sa place dans le quotidien de la classe (écouter, intervenir, contredire, nuancer, confirmer, reformuler), dans un débat, lors d’un exposé, d’un compte rendu, de la présentation d’une œuvre... en s’appuyant éventuellement sur des notes ou des supports numériques ;
- identifier les différents usages de la langue et mesurer ce qui les distingue, trouver sa place dans les échanges, adopter des attitudes appropriées, analyser ses démarches pour les réinvestir dans d’autres contextes;

- dire de mémoire un texte, lire pour autrui, lire à voix haute pour relire, éprouver le sens de son propos oral devant ses pairs, mettre en scène une situation issue de la littérature, de l'actualité ou d'une expérience professionnelle pour mieux l'analyser ;
- pour chacun des exercices, choisir une démarche, définir des critères de réussite et évaluer sa production.

Écriture et lecture :

Le recours à la prise de notes (écrite ou vocale), au brouillon, à toutes les activités de réécriture d'un texte long, d'un paragraphe, d'une phrase, ou à la tenue d'un journal doit être régulier pour favoriser ces apprentissages. Il importe donc de diversifier les types d'écrits, selon leurs supports (par exemple l'écriture numérique), leurs procédures (par exemple l'écriture collaborative) et selon leurs visées :

- écriture pour autrui en fonction d'un objectif (émouvoir, informer, transmettre, convaincre, distraire...);
- écriture pour soi, pour organiser sa pensée, pour garder des traces en vue de les utiliser dans une perspective plus large, pour mémoriser





La lecture s'enrichit aussi de la diversité des pratiques :

- la lecture cursive, qui est la forme la plus habituelle de la lecture. Elle se pratique sur tout type de textes, aussi bien dans l'espace du cours qu'en dehors ;
- l'analyse de textes qui, par lectures et relectures, permet de justifier les premières impressions éprouvées et de fonder une interprétation ;
- une approche sélective qui s'exerce sur des supports variés (textes, images, schémas, graphiques, infographie...) en s'attachant à des indices visuels spécifiques (mise en forme, page, colonne, titres, mots-clés, allers et retours entre texte et image...).

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'enseignement d'histoire-géographie a pour finalité d'aider les élèves à comprendre le monde par l'examen du passé en histoire, par celui des espaces et des territoires en géographie. Il les confronte, en observant les pratiques des acteurs d'hier et d'aujourd'hui, à la complexité des situations historiques et géographiques. L'histoire et la géographie donnent ainsi aux élèves des grilles de lecture du monde. L'histoire-géographie apporte aux élèves des connaissances, développe leurs compétences et enrichit leur culture, par l'acquisition et la maîtrise de grands repères temporels et spatiaux.

Thèmes abordés :

-  La France de la Révolution Française à la Ve République : l'affirmation démocratique
-  La France et la construction européenne depuis 1950
-  Espace, transports et mobilités
-  Espace urbain : acteurs et enjeux

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilisé aux responsabilités individuelle et collective. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit dans la perspective de la

construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

Thèmes abordés :

- ✚ Être citoyen
- ✚ La Protection des libertés : défense et sécurité.
- ✚ La Liberté, nos libertés, ma liberté.
- ✚ La Laïcité

LES MATHÉMATIQUES

Le formateur de mathématiques a le souci de dispenser une formation motivante et concrète qui suscite des questions et propose des réponses sur des sujets tant de la vie courante que professionnelle.

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :

- ✚ Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes,
- ✚ Argumenter avec précision,
- ✚ Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction) avec rigueur,
- ✚ Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur,
- ✚ Rendre compte à l'oral ou à l'écrit des résultats obtenus.

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Peu de connaissances nouvelles sont proposées en mathématiques : la plupart d'entre elles ont été vues au collège.

Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant de révisions, le formateur utilise le support de situations empruntées aux autres modules professionnels ou issues de la vie courante pour faciliter la compréhension et la maîtrise de concepts et en montrer l'efficacité.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : des logiciels spécifiques pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires. Le module de mathématiques est centré sur les connaissances suivantes :

1) LA PROPORTIONNALITE

- ✚ La notion de rapport et les proportions,
- ✚ La règle de la quatrième proportionnelle,
- ✚ La moyenne proportionnelle et suites de rapports égaux,
- ✚ Les grandeurs proportionnelles,
- ✚ Les partages proportionnels,

2) LES POURCENTAGES

- ✚ La valeur d'un pourcentage,
- ✚ Le calcul d'un pourcentage direct,
- ✚ Les applications courantes : Augmentation/Remise, Fiche de paie ; Impôt sur le revenu ; établir un budget ; établir une facture (calcul de la TVA, prix H.T. et T.T.C.).

3) LES FRACTIONS

- ✚ La lecture des fractions,
- ✚ La représentation des fractions,
- ✚ Le calcul de fraction d'une grandeur.

4) LES UNITES DE MESURE

- ✚ Les mesures des longueurs (multiples et sous multiples du mètre),
- ✚ Les mesures des poids (multiples et sous multiples du gramme)
- ✚ Les mesures des capacités (multiples et sous multiples du litre).

5) LES CONVERSIONS

- ✚ Les tableaux de conversions,
- ✚ Les conversions des unités les plus usitées.

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

L'enseignement de la vie sociale et professionnelle participe aux apprentissages de la vie afin de former un individu responsable. Il contribue à préserver et à améliorer la qualité de vie en permettant au stagiaire de développer des capacités d'adaptation au milieu professionnel, notamment lors des périodes professionnelles en entreprise, et dans le cadre de sa vie quotidienne.

Le contenu du module PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT s'articule autour des thèmes suivants :

✚ **L'individu responsable de son capital santé**

- Le système de santé
- Le sommeil, un rythme biologique
- L'activité physique
- Les addictions
- La sexualité – la contraception
- Prévenir les infections sexuellement transmissibles
- L'alimentation adaptée à son activité

✚ **L'individu responsable dans son environnement**

- Les ressources en eau
- Les risques majeurs
- Les ressources en énergie
- Le bruit au quotidien

✚ **L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques**

- Les différents contrats de travail
- Les enjeux de la « santé et sécurité au travail »
- La démarche de prévention appliquée à une activité de travail
- La démarche de prévention appliquée à un risque spécifique au métier

Le risque lié au bruit
Le risque lié aux poussières
Le risque chimique
Le risque mécanique
Le risque électrique
Le risque lié à l'éclairage
Le risque de chute
Le risque incendie
Les risques liés à l'activité physique du métier
Les acteurs et organismes de prévention
Le suivi médical des salariés et la vaccination
Fiches de secourisme

L'individu consommateur averti

L'assurance
Le budget
Les achats

LES MATIERES PROFESSIONNELLES

EPI • Accompagner le développement du jeune enfant

Compétence T1 : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte.

- Le cadre politique et administratif de la France
- La protection sociale de la famille
- La protection sanitaire de la famille et de l'enfant
- La protection de l'enfance en danger
- Le statut juridique de l'enfant et de la famille
- Les modes d'accueil du jeune enfant
- Les personnels des établissements et services d'accueil du jeune enfant
- L'école maternelle
- Le cadre réglementaire : chartes, lois, règlements
- Les différents projets
- La législation en faveur des personnes handicapées
- La prévention des risques professionnels

Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

- Les facteurs de développement et les besoins de l'enfant
- Le développement somatique de l'enfant
- Le développement sensori-moteur de l'enfant
- Le développement affectif, social et intellectuel de l'enfant
- Les sphères du développement de l'enfant
- L'organisation du corps humain
- L'organisation de l'appareil locomoteur
- La croissance et l'hygiène de l'appareil locomoteur
- La circulation sanguine
- L'appareil respiratoire
- L'appareil urinaire

- L'appareil digestif du nourrisson et du jeune enfant
- La peau
- L'organisation du système nerveux
- L'activité sensorielle : la vue et l'ouïe
- Le handicap

Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention

- Qualité de vie dans le logement
- L'environnement de l'enfant en collectivités
- Matériels et produits liés aux activités de jeux et de loisirs.
- Matériels et produits liés aux soins, au confort
- Produits et matériels d'entretien des locaux et équipements
- Les produits d'entretien et le développement durable

Compétence T2 Adopter une posture professionnelle adaptée

Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

- Les droits de l'enfant
- L'évolution de la famille
- Les stéréotypes de genre
- Le principe de laïcité
- Les notions et repères d'éthique et de déontologie
- Les responsabilités civile et pénale

Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

- Les principaux risques du secteur d'activité
- Les accidents du travail et maladies
- Le domaine de l'ergonomie
- La manutention manuelle
- La présentation des risques liés à
- La prévention des risques liés à l'activité
- Rangement des produits
- Les contaminations par des
- Les maladies
- La tenue professionnelle
- Le lavage des mains
- Les équipements de protection individuelle
- Évaluation, auto-évaluation et analyse des pratiques

Compétence RCI : mettre en Œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

- Les différents espaces de jeu et de détente pour l'enfant
- Les conditions favorisant l'émergence d'activités libres et spontanées

Compétence RC2 : mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

—B Préparer et animer l'activité d'éveil

- Préparer les matériaux, matériels et locaux
- Les papiers et cartons
- La peinture
- La pâte à sel
- Les déguisements
- Les contes et les récits
- Les comptines et le chant
- L'expression corporelle
- Les jeux individuels
- Les jeux de groupes
- L'animation
- La communication.
- La gestion du groupe

Compétence RC3 : réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Objectif/ Dispenser des soins liés à : l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant ; l'alimentation ; l'élimination ; au sommeil

- Notions de pédagogie active
- Le portage, l'installation et la mobilisation de l'enfant
- L'habillage et le déshabillage de l'enfant
- La toilette du visage du nourrisson
- La toilette du visage et des mains du jeune enfant
- Le change du nourrisson
- L'apprentissage de la propreté
- Les soins liés à l'acquisition et au maintien de la continence
- Les conditions favorables à l'endormissement et au réveil
- La réfection du lit non occupé
- La mort inattendue du nourrisson
- La préparation d'un biberon et l'alimentation lactée
- Donner le biberon
- Assurer la prise de repas du jeune enfant
- La distribution des repas, l'aide à l'hydratation régulière
- L'entretien des espaces spécifiques aux soins

Compétence RC4 : appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

—F Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance

- Notions de bientraitance et de maltraitance
- L'hyperthermie
- Les transmissions

Participer à l'application des protocoles d'urgence

- Recueil des informations préoccupantes
- Prévention et secours civiques de niveau
- Repérer les signes de détresse et intervenir
- Les autres gestes pour les accidents courants
- Le projet d'accueil individualisé

EP2 • Exercer son activité en accueil collectif

Compétence T3 : établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage

- Processus de séparation et de socialisation
- La stimulation de la communication
- Le développement du langage

Compétence T4 : coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

—B (Objectif : Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil)

- Les situations de communication professionnelle
- Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Les formes et les outils de communication professionnelle

Compétence RSI : assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

—F Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique ; participer à la réalisation d'une activité pédagogique

- Le projet d'école ou projet pédagogique
- Le plan personnalisé de scolarisation (PPS)
- La double hiérarchie en école maternelle
- Le projet éducatif territorial (PEDT).
- Le temps scolaire et périscolaire
- Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogique
- Les mesures de sécurité dans les écoles maternelles
- La règlementation lors des sorties scolaires

Compétence RS2 : assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

—F Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements ; participer à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires

- Produits et matériels d'entretien des locaux et des équipements
- Techniques de dépoussiérage des sols : le balayage humide
- Techniques de lavage manuel des sols et des surfaces

- Techniques de lavage manuel de la vaisselle
- Techniques de décontamination des locaux et des équipements
- Techniques de stérilisation et de désinfection des matériels
- Techniques d'entretien du linge
- Le repassage
- Préparation à l'épreuve EP2

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Compétence T5 : organiser son action

—B Objectif : Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail ; s'adapter à une situation imprévue

- Les outils de planification
- Suivre l'état des stocks
- Les outils de gestion des stocks
- Identifier les attentes des parents ; présenter le projet d'accueil ; élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil
- Le projet d'accueil
- La procédure d'agrément
- Le contrat travail et ses annexes
- Les conventions collectives et l'assurance responsabilité civile

Compétence RS4 : assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

—B Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant

- Les symboles de danger des produits d'entretien
- Les appareils et équipements au domicile
- Techniques d'entretien des appareils ménagers

Compétence RS5 : élaborer des repas / Concevoir des repas

- Les aliments
- Les besoins nutritionnels et l'équilibre alimentaire
- L'alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans
- Comportements et habitudes alimentaires
- Prévention des risques microbiologiques et toxicologiques
- Les produits alimentaires
- Les allergies alimentaires et intolérances alimentaires
- Les régimes alimentaires

Préparer des repas en milieu familial

- Des outils pour les techniques culinaires.
- Préparer des légumes et des fruits frais
- La cuisson dans un liquide
- La cuisson à la vapeur
- Grillades, rôtis, sautés

- La pâte à crêpe
- La pâte brisée
- La pâte levée à la levure chimique

Servir un repas en milieu familial

- Fonction sociale des repas et conditions de prise des repas
- Maintien, remise en température et gestion des restes

Préparation à l'épreuve EP3

STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE

L'alternance en entreprise se décomposera en deux séquences :

- + Une première période en entreprise doit permettre une immersion en situation professionnelle afin d'identifier et de comprendre les difficultés des tâches à effectuer dans le cadre du poste de travail visé
- + Une deuxième période au cours de laquelle, le stagiaire pourra évaluer, appliquer et compléter les connaissances acquises en centre et faire valoir ses compétences. Elle permettra également d'expérimenter les conditions d'exercice du métier, d'apprendre à respecter les normes de la profession, les règles de sécurité et d'hygiène et à utiliser et ranger son outillage. Cette séquence permet également de finaliser les apprentissages et d'acquérir de la rapidité dans l'exécution des tâches.

Ces stages d'application en entreprise, feront l'objet d'un protocole tripartite (convention de stage) et d'un projet validé avec l'entreprise arrêtant des tâches précises à confier aux stagiaires. Pendant toute la durée de leurs stages en entreprise les stagiaires seront suivis et épaulés par un tuteur au sein de l'entreprise et par le responsable du placement et du suivi en entreprise du centre de formation.

Au cours du suivi en entreprise, le chargé des relations avec les entreprises évalue avec les employeurs, l'évolution des stagiaires dans l'exercice du métier, le degré de satisfaction des employeurs et les possibilités d'embauche au terme de la formation.

Les outils de suivi des périodes d'application en entreprise sont :

- + La grille d'évaluation du stagiaire remplie par le tuteur en entreprise,
- + Le rapport de stage rempli par le stagiaire,
- + Les rapports de visites du chargé des relations avec les entreprises.

Nom du signataire :

Cachet et signature